



... Informations pratiques ...

- > Le nombre de participants est **limité à 20 personnes**, dont 6 places prévues pour nos voisins frontaliers (belges, luxembourgeois, allemands).
- > Les participants peuvent choisir de nous accompagner seulement pour quelques jours. La priorité sera donnée aux participants à l'ensemble de la randonnée puis de manière décroissante selon le nombre de jours de participation.
- > A la base, l'hébergement est prévu en **camping**.
- > Cependant, selon le niveau de confort souhaité, les participants peuvent choisir une autre formule d'hébergement, hôtels, chambres d'hôtes ou autres, en organisant alors par eux-mêmes la recherche et les réservations d'hébergements.
- > Les participants doivent être **adhérents de l'association « Vélo et Mobilités Actives Grand Est »**, délégation régionale de l'AF3V pour le Grand Est et pour l'itinéraire V50 (*individuel = 10 € / couple = 15 € / famille = 20 €*).
- > Une participation journalière forfaitaire de 10 € est demandée aux participants en camping, de 4 €/jour pour les participants hors camping. Ce montant couvre la nuitée au camping, les frais d'organisation et les visites éventuelles.
- > Pour le dernier jour, pas d'hébergement prévu sur Lyon et participation de 4€ pour tous.
- > **La date limite d'inscription est fixée au 10 juin.**
- > L'inscription sera prise en compte si accompagnée du paiement des frais de participation.
- > Compte tenu des réservations engagées, une retenue de 20 € sera appliquée en cas de désistement au-delà du 15 juin, sauf pour motif grave justifié, ou sauf si d'autres personnes peuvent prendre la ou les places libérées.
- > Les dépenses de nourriture et de boissons sont à la charge de chacun. Chaque participant organisera ses repas. Le midi, ce sera généralement pique-nique en plein air. Des arrêts « ravitaillement » sont prévus en route. Liberté à chacun de choisir la formule "restaurant", à midi et/ou le soir, ... selon les possibilités.
- > Attention : certains midis et/ou soirs il n'y aura pas de restaurants ou commerces à proximité et il sera toujours préférable de prévoir quelques provisions !!
- > Le départ en groupe se fera généralement en matinée entre 9h et 9h30, pour arriver vers 17h-18h à l'étape.
- > Les distances journalières sont de 50 km/j en moyenne, avec des étapes à 60 km.
- > Pour soutenir l'action de promotion et de sensibilisation auprès des acteurs locaux, la présence du plus grand nombre de participants sera fortement appréciée lors des rencontres, visites et accueils organisés, qui seront précisés chaque matin au moment du départ (lieux, horaires).
- > Des participants locaux, membres d'associations vélo ou de clubs, pourront se joindre au groupe occasionnellement, sur la journée, pour soutenir localement notre action de sensibilisation.

- > Nous disposerons d'une autorisation spéciale de VNF pour circuler en groupe sur certaines portions de chemins de halage non officiellement autorisés aux cyclistes.
- > Chacun reste libre toutefois de choisir individuellement son parcours et l'organisation de sa journée.

- > Les participants doivent être autonomes et disposer de leur équipement : vélo, matériel de camping.
- > Les vélos devront être en bon état.
- > Chacun porte ses affaires et son matériel. **Il n'y aura pas de véhicule d'assistance.**
- > Attention : quelques sections ne seront pas super praticables. Les VTC et vélos "normaux" seront donc à privilégier. Les vélos fragiles ou à pneus fins rencontreront peut être quelques difficultés.
- > Pour les personnes avec des vélos ou équipements spéciaux (tandem, vélos couchés, trike, remorque, hand'bike), merci de nous le mentionner à l'inscription.

- > Chacun rejoint le groupe par ses propres moyens. Des TER desservent presque l'ensemble du parcours. Nous contacter pour plus d'infos.

- > Pour le bon déroulement de cette randonnée et pour éviter tout incident, la vigilance de chacun et le respect de règles de sécurité collectives et individuelles est recommandé.
- > Les enfants de moins de 12 ans doivent désormais porter un casque. Le port du casque est autrement au libre choix de chacun.
- > Il est demandé à tous de respecter le code de la route.
- > **Chacun doit être couvert à titre individuel par une assurance responsabilité civile.**

Ces dispositions sont proposées pour que chacun et tous ensemble, nous puissions pleinement profiter de cette randonnée, dans un esprit convivial et solidaire.

Contacts : vma.grand-est@orange.fr - 03 87 64 57 48